

J'envisage d'employer
un·e **ASSISTANT·E·**
MATERNEL·LE·
agrée·e· (AM) indépendant·e·



Mémo

- Je me procure la liste des AM des secteurs recherchés : au Relais petite enfance ou sur le site monenfant.fr
- Je choisis une AM
- J'organise l'adaptation et l'accueil de mon/mes enfant(s)
- Je déclare l'emploi de l'AM choisi·e en allant sur le site de la Caf ou de la Msa (demande du Cmg : Complément libre choix mode de garde)
- Je me renseigne si j'ai le droit à des aides complémentaires
> Auprès de mon employeur, de mon Cse, de Pôle emploi, de ma mutuelle, crédit d'impôt...
- Je deviens parent employeur et je prends connaissance de la convention collective nationale des assistants maternels (mes droits et mes obligations)
- J'établis un contrat de travail adapté à mes besoins (la mensualisation en année complète ou incomplète, les congés payés...)
- J'échange régulièrement avec l'AM sur les attentes et besoins de chacun (parent, enfant, AM) ainsi que sur les aspects contractuels (congés payés, absences...)

**J'ai la possibilité de me faire accompagner gratuitement
par le Relais petite enfance de mon secteur.**

En savoir + : www.ram45.fr/

Relais petite enfance



3230 Service gratuit
+ prix appel

Caisse d'Allocations familiales du Loiret - 2 place St Charles - 45946 ORLÉANS CEDEX 9